

SIXIÈME JOUR

New York, dans les jardins des Nations Unies, je suis ponctuel. J'attends mon ami face à l'éléphant, comme il a dit. C'est une statue de bronze d'environ quatre mètres de hauteur, modelée sur un éléphant d'Afrique endormi pour la circonstance, quelque part dans un ranch du Kenya. La reproduction d'alliage métallique a été remise en signe de paix en novembre 1998 au secrétaire général des Nations Unies, un cadeau des États népalais, kenyan et namibien, dont les peuples vénèrent les imposants mammifères. Ici, à l'extrémité de la 51^e Rue, dans ce rectangle de béton posé sur les rives de l'East River, au siège de l'Organisation des nations unies, pas un fonctionnaire avec quelques années d'ancienneté ne peut oublier comment cet éléphant est arrivé ici. C'est que la diplomatie internationale réserve peu de gais moments.

L'éléphant, d'abord installé dans le vaste hall d'entrée des Nations Unies, fut dévoilé le 18 novembre 1998 par Miss Sorensen, adjointe du secrétaire général, à

l'occasion d'une cérémonie de vernissage à la gloire du tempérament pacifique du grand animal. Hélas, les fonctionnaires internationaux en charge du protocole et de l'agrément des bâtiments officiels négligèrent l'autre vertu que prêtent aux éléphants les populations kenyanes, namibiennes et népalaises. Celle d'incarner vigueur sexuelle et santé des mécaniques génitoires. Devant Miss Sorenson frappée de stupeur, on rendit donc à la lumière un éléphant de quatre mètres de haut environ, pourvu d'un pénis fermement élané de quatre-vingts centimètres, lui-même solidement amarré à ses deux naturels appendices au volume proprement spectaculaire. Un drame, un cauchemar, pour ces familles new-yorkaises cheminant le matin le long du prestigieux édifice pour déposer les enfants à l'école, mais aussi pour les pauvres bougres de culture moins démonstrative que leurs collègues namibiens ou népalais, travaillant en ces lieux et contraints de passer à proximité de l'objet.

Pendant plusieurs jours, selon leurs origines, les fonctionnaires onusiens croisèrent l'œuvre d'art en tournant la tête dans un mélange de borborygmes indignés ou de rires étouffés. Puis le maire de New York reçut des plaintes de la part d'associations de quartier se portant garantes des bonnes mœurs. Embarrassé, le service du protocole s'adressa aux personnalités à l'origine du cadeau, lesquelles, un brin indignées, firent valoir que chaque partie de l'éléphant de bronze résultait d'un moulage aux propor-

tions fidèles pratiquées sur la version à sang chaud du spécimen adoré.

Un temps, on en resta là. Enfin, le secrétariat général de l'ONU décida d'une migration de l'animal de l'entrée vers le fond de ce parc qui enserre le bâtiment, d'où son appareil, peu visible de la rue et entouré de haies, ne choquerait plus les bonnes mœurs – excepté peut-être en hiver. C'est là, face à cette virilité camouflée, que nous nous retrouvons. De toute façon, de nos jours, la plupart des rendez-vous en catimini à l'ONU se déroulent devant les gros berlingots de l'éléphant.

Mustapha semble plus jovial que jamais. Rattaché au service administratif du secrétariat général de l'ONU, il appartient à ces équipes pléthoriques chargées de la bureaucratie internationale, c'est-à-dire du suivi des traités et des résolutions entérinés pendant les réunions du Conseil de sécurité. Nous nous écrivons tous les deux depuis près de deux ans maintenant, usant de mille subterfuges pour déjouer la surveillance de la police interne à l'ONU, qui épie courriers électroniques et communications téléphoniques des fonctionnaires. Nous nous voyons pour un échange de marchandises, préparé de longue date.

À New York, Mustapha partage les mêmes désillusions et les mêmes analyses que Hassan à Beyrouth quant aux empêchements politiques des États orientaux ou occidentaux à combattre efficacement Al-Qa'ida.

Ce que l'un entrevoit à travers les dérives propres aux marchés de l'armement, l'autre le constate en déchiffrant comment chaque État contourne ce droit international qu'il participe à définir.

Mustapha porte une enveloppe kraft, elle contient un document confidentiel d'une quarantaine de pages, strictement réservé à l'usage des services du secrétariat général. En le feuilletant, je comprends vite ces restrictions. Il s'agit d'un audit du suivi des politiques antiterroristes par l'ensemble des États membres, achevé début 2004, et examinant le respect de deux résolutions de l'ONU : les textes numéros 1390 et 1455, qui fixent des règles à observer pour empêcher le passage des terroristes à travers les frontières et neutraliser les sources de financement des organisations islamistes¹. Ces résolutions marquent par leur précision et leur technicité : pas de grandes théories juridiques ni de déclaration de volonté, les rédacteurs privilégièrent l'efficacité. Elles énumèrent donc par exemple la liste des deux cents terroristes proches d'Al-Qa'ida les plus recherchés au monde, afin que leurs noms et leurs pseudonymes divers figurent dans les bases de données des services chargés du contrôle des frontières, ou encore la liste des orga-

1. Document classifié « Confidential – For internal Secretariat use only » et intitulé *Assesment of the submission and scope of reports received from member states pursuant to resolution 1390 (2002) and 1455 (2003)*. Archives de l'auteur.

nisations islamiques caritatives reconnues coupables d'avoir financé des camps terroristes et dont les comptes doivent être gelés...

Or, le rapport confidentiel d'audit, très technique, dénué de parti pris, montre comment les États *a priori* les plus concernés par la lutte contre le terrorisme n'appliquent pas l'essentiel de ces dispositifs ! La lecture de l'ensemble des tableaux qu'il contient achèverait de démotiver le plus ardent des soldats partis sur les fronts de l'antiterrorisme. La colonne pointant la participation de l'Arabie Saoudite est à ce titre éloquente : les simples procédures pour délivrer aux gardes-frontières des répertoires de terroristes recherchés ne sont pas satisfaites. Lorsqu'ils existent, ces répertoires ne sont pas tenus à jour, les services judiciaires ne transmettent pas d'informations à leurs homologues des autres États sur les ressortissants saoudiens impliqués dans les affaires de terrorisme, et les comptes des structures financières accusées de soutenir Al-Qa'ida ne sont pas tous inspectés. Les rédacteurs, qui notent de une à cinq étoiles l'engagement des États dans ces politiques, attribuent un deux cinglant à Riyad. Peut mieux faire.

Le Maroc, lui, n'est même pas évalué, faute de ne pas avoir partagé la moindre information avec les instances internationales chargées de suivre l'effort de coordination, idem pour l'Indonésie...

Vite une pensée optimiste, adresser un clignement d'œil au bestiau, enfin à l'éléphant, expirer lentement,

éviter du regard le phallus de bronze aux proportions agaçantes. Guetter un écureuil, ou alors n'importe quel être vivant dont la frimousse avenante vous réconcilie avec l'humanité.

C'est étrange ces émotions qui nous saisissent quand on travaille sur ces dossiers. À ma mine hagarde, le visage de Mustapha se détend incontinent, comme sous l'effet d'une brutale satisfaction. Je le comprends, je sais que dans quelques minutes nous serons dans une situation exactement inverse. Le sentiment de révolte qui se lit sur le visage de mon interlocuteur donne le change à la peine éprouvée pour recueillir le document déterminant, la preuve irréfutable désormais entre nos mains, celle pour laquelle nous jouissons de déambuler dans les égouts de notre monde, sûrs d'y comprendre les mécaniques grâce auxquelles, à la surface, nos contemporains vivraient aveuglément. C'est lors de ces seuls échanges secrets, entre nous, que ces tendances se manifestent : irrépressibles. L'étonnement ou l'écoeurement qui se manifeste sur le visage de notre pair sanctionne alors la justesse de notre dernier itinéraire. Il partage en effet la même passion pour les bas-fonds et ne s'avoue que très rarement surpris par les révélations que l'on y puise.

Je tire maintenant de la poche de mon manteau cinq pages pliées en quatre, les ouvre et les place d'emblée sous son nez. Sa nuque se raidit, ses

mâchoires se serrent, ses yeux se plissent, enfin il attrape les papiers à deux mains et il lit. C'est une correspondance privée de l'ambassadeur d'Arabie Saoudite auprès des Nations Unies, adressée à un diplomate anglo-saxon et datée du 26 août 2003. Comme de nombreuses chancelleries étrangères, la délégation saoudienne et ses homologues occidentales profitent surtout de l'installation de leurs bureaux à l'extérieur du siège de l'ONU, noyés dans l'anonymat bouillonnant des quartiers d'affaires new-yorkais – pour les Saoudiens, ce sont les étages du Christler Building, sur la 49^e Rue. Ces emplacements à quelques blocs du sanctuaire de la communauté internationale facilitent des rencontres et des échanges informels sur des sujets qui requièrent la plus grande discrétion. Le courrier ne concerne donc pas directement les travaux de l'ONU, tout juste servent-ils de cadre plus propice aux discussions en cours. Mustapha a achevé la lecture de la première page. Voilà, nous y sommes, à présent c'est son tour.

Son torse s'est ramassé, il m'adresse un long regard grave sans articuler un mot. Les quatre autres pages nécessitent moins de temps, il s'agit d'abord du schéma d'un missile sol-air de type SA-7, puis de photographies prises sous plusieurs angles de la culasse de l'un de ces missiles, tiré quelque part dans le désert, avec des numéros de série très distincts – les références contiennent des lettres issues de l'alphabet arabe et de l'alphabet cyrillique.

Le courrier de l'ambassadeur saoudien rend compte d'une spectaculaire tentative d'attentat, plutôt méconnue, et survenue au mois de mai 2002 sous la forme d'un tir de missile contre un avion américain au décollage, à l'aéroport de la base aérienne « Prince Sultan ».

Les gouvernements des deux pays sont convenus de traiter cette affaire prudemment. Cependant, par cette correspondance du 26 août 2003, il transmet à un autre diplomate les premiers résultats de l'enquête déclenchée à partir des restes du missile, le ou les auteurs de l'attaque n'ayant pas été appréhendés¹. Sobrement, il annonce que l'engin était « un missile de facture russe et de type SA-7 » et fournit les sept suites de signes constituant les numéros de série de l'arme. Une véritable aubaine : l'arme n'ayant pas touché sa cible, les différents composants sont donc intacts et fournissent des données majeures pour reconstituer le parcours du matériel.

Ces deux petits paragraphes-là se révéleront dramatiquement instructifs. Rendus plus lumineux encore par le rapport montré plus tôt par Mustapha, ils valent bien rétrospectivement toutes les conférences géopolitiques sur la duperie de cette guerre contre le terrorisme et sur la paralysie politique des divers régimes, qu'ils soient despotiques ou démocra-

1. Près de six mois après les faits, le ministère de l'Intérieur saoudien a affirmé avoir arrêté un groupuscule à l'origine de cette attaque, formé de six Saoudiens et d'un Soudanais.

tiques d'ailleurs. Car ce courrier confirme la tentative d'attentat employant la technique d'attaque aérienne actuellement la plus redoutée des services de sécurité¹. Mais celle-ci survient surtout près de six mois avant un attentat identique, celui de Mombasa, au Kenya, contre un avion civil de la compagnie israélienne El-Al². Or, surtout, les numéros de série du missile utilisé à Mombasa désignent le même stock d'où a été prélevé l'engin tiré contre un appareil américain en Arabie Saoudite³ ! C'est là la marque du même réseau, faisant cheminer son matériel à travers les frontières saoudiennes, somaliennes et kenyanes, comme si la première tentative d'attentat était une répétition de l'attaque menée à l'aéroport de Mombasa... Et d'autres encore⁴.

1. Il est très difficile de garantir les alentours de toutes les pistes d'un même aéroport contre la présence d'un terroriste muni d'un missile sol-air individuel acheté deux mille dollars dans les Balkans et déterminé à viser un appareil au décollage.

2. Attentat du 28 novembre 2002 : un engin explosif posé contre l'hôtel *Paradise* de Mombasa, occupé majoritairement par des touristes israéliens, et, concomitamment un double tir de missile SA-7 contre un appareil d'El-Al au décollage à l'aéroport de Mombasa.

3. Entretien de l'auteur avec le haut fonctionnaire d'une agence gouvernementale, responsable de la traçabilité des missiles et disposant d'un accès aux bases de données des transactions portant sur ces stocks qui requiert l'anonymat.

4. Plusieurs saisies effectuées sur les réseaux Al-Qa'ida en Arabie Saoudite ont révélé l'importance des stocks de missiles SA-7 détenus par ces milieux. Voir en particulier l'enquête de Dave Montgomery, publiée le 7 décembre 2003 par *Knight Ridder Newspaper*.

Une illustration pathétique de cette paralysie qui affecte la gestion du terrorisme islamiste. Comme le montre le rapport confidentiel d'audit réalisé pour le secrétariat général de l'ONU, tandis que ces missiles entraient en Arabie Saoudite, le gouvernement de ce pays ne suivait pas l'essentiel du contenu des résolutions du Conseil de Sécurité pour simplement s'assurer que les terroristes islamistes les plus recherchés ne passaient pas par ses frontières – par exemple pour transporter d'un pays à un autre des missiles SA-7.

Lettre de l'ambassadeur d'Arabie Saoudite auprès des Nations unies qui confirme une tentative d'attentat dans le royaume, plusieurs mois avant celui de Mombasa et utilisant le même matériel, provenant des mêmes stocks.

الجمهورية العربية السورية



الوفد الدائم للمملكة العربية السورية لدى
لدى الأمم المتحدة
نيويورك

Saudi Arabian Permanent Mission
To the United Nations
New York

UN/SC.Com 1390/344
26 August 2003

المحترم سعادة رئيس اللجنة المنشأة وفقا للقرار (١٣٩٠/٢٠٠٢)

بعد التحية

إشارة إلى رسالة سعادتكم المؤرخة في ١٥/يوليه/٢٠٠٣ والمتضمنة طلب معلومات تفصيلية عن الصاروخ السوفيتي الصنع SA-7 الذي أطلق على طائرة أمريكية أثناء إقلاعها من قاعدة الأمير سلطان الجوية خلال شهر مايو ٢٠٠٢.

أفادت السطات المختصة بالمملكة بأن المعلومات المتوفرة لديها عن الصاروخ المشار إليه بأنه يحمل على الكتف ويحمل الرموز التالية :

١- (11590) ٢- (OK [١] ٥٨) ٣- (O φ K) ٤- (9H15M1)
٥- (13-73-8) ٦- (OK [١] O) ٧- (G11995)

ويحمل رأس حربي بسماكة (٢,٥٠) بوصة تقريبا وبطول يقارب (١,٥) قدم .
ومرفق طيه صور توضيحية لنوع الصاروخ المشار اليه .

وتقبلوا أطيب تحياتي ،،،

٥

٥١٤

مندوب المملكة الدائم لدى الأمم المتحدة
في نيويورك
السفير فوزي عبد المجيد سبكشي

À New York, au siège de l'Organisation, personne n'a souhaité rendre publics ces éléments, de peur naturellement de froisser notre si utile allié pétrolier. Lequel entretient donc un État policier dans le dessein de préserver sa stabilité, visiblement pas pour neutraliser des réseaux terroristes proches de ses dignitaires religieux, comme nous sommes en droit de le supposer au regard de ces éléments. Fin de notre séance de stupéfaction réciproque avec Mustapha. Une violente averse dégringole et nous n'avons plus de documents à nous jeter à la face, rien ne s'oppose donc à une discussion un rien badine en un lieu public. Au revoir bel éléphant ! En riant nous nous précipitons vers l'abri le plus proche, le hall principal des Nations Unies, il est 13 heures, pas question de ressortir.

Au troisième étage, le long des baies vitrées qui dominent la rivière, les petites mains du monde en marche déjeunent sous les néons, dans une salle de réunion aménagée en un restaurant d'entreprise babylonien. Cuisine italienne, serveur indonésien, vin chilien et, à la table voisine, barreau de chaise cubain qui propage ses fumigènes. Ambiance familière et odorante. Ici on se presse, la fonction publique internationale a ses horaires et ses employés disposent en moyenne de trente à quarante minutes pour se nourrir. Passé ce délai, le travail en commission ou les débats des comités préparatoires reprendront inexorablement. Plus haut, vers le sommet de

l'immeuble, c'est différent. Dans l'autre restaurant, celui des personnalités, naturellement, on prend le temps de redéfinir les enjeux pour lesquels les besogneux d'en bas avalent fissa leurs *carbonara*. Assis à leurs côtés, nous nous efforçons de montrer ostensiblement plus de patience que notre entourage, Mustapha ne songe pas à travailler aujourd'hui, la solidarité internationale a ses limites.

Il engage le premier la discussion sur les dernières nouvelles en provenance de Suisse. Comme de nombreux autres observateurs arabes, il suit attentivement les prises de position des richissimes hommes d'affaires du Golfe établis à Genève, Berne ou Zurich. C'est que les rieuses bourgades des alpages helvétiques – oui rieuses, car c'est très propre, et tout en écoutant le gazouillis des pinsons, l'on y suce des pastilles Valda en contemplant un pays mignon et organisé comme une maquette de train –, ces rieuses bourgades donc représentent autant de carrefours pour comprendre les tolérances ou les appuis concédés par les gestionnaires des fortunes des monarchies pétrolières à tel chef religieux, telle organisation caritative islamiste, tel parti arabe ou tel responsable politique africain dont on souhaite s'acheter l'indéfectible allégeance.

Mustapha me reparle du puissant groupe bancaire islamique Dar al-Maal al-Islami (DMI), cité dans plusieurs affaires de financement du terrorisme en

dépit de communiqués clamant son innocence¹, et dont la plupart des organes de gestion sont domiciliés en Suisse, lui permettant de rayonner un peu partout en Europe. Longtemps, la portée politique des activités de cet établissement financier est demeurée taboue, y compris en France, ou, sans rire, les espions des RG, de la DST et leur bataillon de consultants libanais veillent, me dit-on, « sans relâche » aux activités pécuniaires des fondamentalistes « dans le seul but de les neutraliser » – c'est cette dernière partie, sur les velléités de neutralisation, qui prêtera le plus à rire, au fil de ces lignes. Pourtant, ce même service de renseignements de la DST possède sans nul doute à cette heure l'une des meilleures expertises sur DMI. Je garde dans mes archives un vieux rapport de cette

1. Le groupe DMI s'est toujours défendu d'avoir directement ou indirectement participé au financement d'activités terroristes. Néanmoins, il fait l'objet d'une plainte aux États-Unis, émanant des familles des victimes du 11 septembre qui le désignent comme l'un des vecteurs de financement des activités d'Al-Qa'ida. Les accusations contre DMI se fondent sur ses liens avec l'IIRO et sur les investissements de son fondateur et principal animateur, Mohammed al-Faisal al-Saoud, actionnaire de la banque soudanaise al-Shamal Islamic Bank, à travers des filiales de DMI. Or, un rapport du département d'État de 1996 désigne cette banque al-Shamal comme le principal partenaire financier d'Oussama bin Laden dans les années quatre-vingt-dix. Lors du procès des attentats de Nairobi et de Dar Es Salam qui s'est ouvert à New York en 2000, l'un des prévenus, présenté comme le trésorier d'Al-Qa'ida en Afrique, reconnu coupable par la cour, a confirmé ce rôle prêté à la banque al-Shamal. Mohammed al-Faisal al-Saoud a présidé aux destinées de DMI du 17 octobre 1983 au 5 février 2002.

maison, rédigé au mois de novembre 1987 et intitulé : *L'originalité, la présence et le développement des banques islamiques dans l'économie européenne et mondiale*, présentant dès cette époque le détail du développement de cette banque. En quatorze pages, l'essentiel est dit. DMI, c'est l'œuvre de Mohammed al-Faisal al-Saoud, fils aîné de feu le roi Faisal d'Arabie Saoudite et de la très stratégique reine Iffat al-Thunayan¹.

Né le 13 septembre 1937, Mohammed al-Faisal est en 1963 le premier prince saoudien diplômé d'une université étrangère (maîtrise de *Business Administration* de l'université Menlo, en Californie).

Préparé par ses parents pour doter son pays d'un système financier performant, il fait ses premières armes à la SAMA, la banque centrale du royaume, avant de fonder en 1975 à Djedda, la Banque islamique de développement, premier établissement

1. Des trois épouses du roi Faisal (qui régna de 1964 à 1975), la reine Iffat al-Thunayan est celle qui eut le plus d'importance sur le plan de la politique étrangère. Par ses origines turques, Iffat incarnait, avec ce mariage, la paix et la stabilité qui devaient prévaloir entre le jeune royaume saoudien et l'ex-empire Ottoman, naguère ennemi juré, devenu un allié de circonstance après la Seconde Guerre mondiale, au nom des accords de défense passés avec Washington. À ce titre, les fils d'Iffat jouent de nos jours encore des rôles prédominants dans les relations extérieures du royaume ; tels Turki al-Faisal le bien nommé, ex-patron des services secrets du GID et actuellement ambassadeur à Londres, ou Saoud al-Faisal, ministre des Affaires étrangères, ou encore Mohammed al-Faisal, premier banquier du royaume à avoir donné une envergure internationale au système financier islamique.

financier moderne accepté par les autorités religieuses du royaume et contrôlé par le gouvernement (l'État en est actionnaire à 25 %). Une révolution majeure, intervenue peu de temps après le premier choc pétrolier, alors que les caisses du royaume se remplissent considérablement.

La loi islamique interdisant l'usure et le prêt à intérêt, aucune activité bancaire ne semblait *a priori* possible au pays des Saud, sauf par contournement de ces préceptes en imaginant un système de rémunération du risque en lieu et place de la rémunération de l'argent (officiellement, dans un tel dispositif, la banque ne prête pas d'argent à partir d'un taux d'intérêt, mais elle investit au nom de ses clients dans leurs propres projets et perçoit des dividendes en cas de réussite). Après cette spectaculaire réforme, Mohammed al-Faisal réussit la prouesse de faire approuver ce modèle d'établissement, respectant la *charia*, au cours d'une conférence islamique mémorable réunissant les gouverneurs des banques centrales de la plupart des pays musulmans, à Riyad en 1980. Simultanément, il développe son propre réseau bancaire international à travers les Faisal Islamic Bank (dont le premier bureau s'est ouvert au Soudan en 1977), destiné à devenir le bras financier de la politique étrangère saoudienne. Avant de fonder DMI en 1981, sur la base d'une souscription privée de cent soixante et un millions de dollars. Cette société financière deviendra la holding qui chapeautera l'ensemble de ses activités financières.

L'organigramme de DMI en 1984, document interne à la banque.

AU NOM D'ALLAH,
LE CLÉMENT, LE MISÉRICORDIEUX

DAR AL-MAAL AL-ISLAMI TRUST

Conseil de Surveillance Comité Exécutif Conseil Religieux

| | | |
|--|--|--|
| <p><i>Saud al-Faisal</i></p> <p>Mohamed Al-Faisal Al-Saud <i>Président</i></p> <p>Abdelaziz Abdallah Alfadda Abdulaziz Hamad Algosabi Abdullah Othman Al-Hussaini Muazzam Ali Abdallah Ahmed Zainal Alireza Ibrahim Khalifa Al-Khalifz Mohamed Abdullah Abdulkarim Al-Kherelji Al-Sadek Al-Seddick Al-Mahdi Fahd Alabdallah Al-Owaidah Youssef Fadel Al-Sabbah Saud Al-Abdullah Al-Faisal Al-Saud Hassan Abdallah Al-Turabi Mohamed Abdulaziz Al-Wazzan Omar Abdul Rahman Azzam Hamad Bin Mohamed Bin Abdallah Bin-Saiedan Ali Omar Bongo Ibrahim El-Tayeb Elrayah Ahmed Mohamed Salah Jamjoom Ibrahim Moustafa Kamel</p> <p><i>Mani à fille de</i></p> <p><i>son pere (beau-frère)</i></p> <p><i>Fils de Faisal Bank Egypt</i></p> <p><i>Abdel Rahman Karam</i></p> <p><i>Al. Zawahiri</i></p> <p><i>31 03 04</i></p> <p><i>Faisal Bank Sudan</i></p> <p><i>Edf Gabon</i></p> <p><i>11/10/84 en 73</i></p> <p><i>Unif. Sup. ?</i></p> | <p>Mohamed Al-Faisal Al-Saud Abdelaziz Abdallah Alfadda Muazzam Ali Abdallah Ahmed Zainal Alireza Youssef Fadel Al-Sabbah Saud Al-Abdullah Al-Faisal Al-Saud Omar Abdul Rahman Azzam</p> | <p>Mohamed Khater Mohamed <i>Président</i></p> <p>Ali Abdel-Kader Al-Siddick Mohamed Al-Amin Al-Darir Youssef Al-Karadawi Mohamed Karam Shah Malek Abdul Aziz Sy</p> <p><i>Comité transaction d'avril 81 à Khab.</i></p> |
|--|--|--|

DAR AL-MAAL AL-ISLAMI (DMI) S.A.

Direction au 1^{er} septembre 1984

- Ahmed Sani El-Darwish, Directeur Général
- Moustapha Mohamed Sakkaf, Trésorier
- Mohammad Alvi, Groupe des Sociétés de Takafol
- Zafar Ahmed Khan, Groupe des Sociétés de Massraf
- Mostafa Nour, Afrique de l'Ouest
- Dariush Oskoui, Groupe des Sociétés d'Investissement
- Michael Rogers, Administration et Développement
- Omar Abdi Ali, Finance
- Moustafa Hosny, Bureau Juridique et Secrétariat des Conseils
- Ikbal Al-Fallouji, Affaires Internationales
- Ashraf Uz Zaman, Umma et Affaires Economiques

Son exceptionnel succès dans cette nouvelle ingénierie bancaire trouve naturellement son origine dans la confiance qu'il inspire aux religieux. Plus que tout autre, Faisal et ses enfants personnifient en effet la fidélité des al-Saoud à la famille al-Cheikh, descendant du guide Abdel Wahhab, le fondateur du wahhabisme. Encore le résultat d'un vieux mariage de raison : le roi Faisal naquit lui-même en 1904 de l'union entre le jeune Abdel Aziz al-Saoud, futur père de la nation, et Tarfa bin Abdullah al-Cheikh, une aïeule en ligne directe d'Abdel Wahhab. Cette parenté et uniquement celle-ci explique le lien privilégié des religieux avec les fils et petits-fils de Faisal, et la légitimité de ces derniers pour convaincre le clergé d'accepter un système bancaire en Terre sainte. Ainsi, Mohammed al-Faisal n'est rien de moins que le trait d'union entre la réussite financière de cette pétromonarchie et les religieux obscurantistes.

Ce blanc-seing délivré par les autorités spirituelles supposait-il en contrepartie d'assister les mouvements wahhabites désireux de conquérir le monde – fût-ce par les armes – conformément aux volontés du fondateur de cette secte ? S'agissait-il d'admettre au sein de ces nouvelles banques des imams ou des chefs fondamentalistes pour soutenir les œuvres de l'internationale islamiste ? Les comités religieux établis dans chacune de ces banques, sortes de cautions culturelles, officiellement là pour redistribuer une partie de leurs bénéfices à des organisations de bienfaisance islamique, sont-ils principalement à l'origine du soutien

financier à Al-Qa'ida, comme tendent à le montrer des accusations contre plusieurs établissements financiers ? Pour nourrir notre réflexion et échanger sur la question, avec Mustapha nous nous efforçons de croiser le plus d'éléments factuels sur DMI ou Faisal Islamic Bank, dans le but de décomposer l'intégralité de leurs fonctionnements. Nos préoccupations du moment portent sur cette DMI Trust, l'une des sociétés mères du groupe, dont je lui ai récemment apporté un organigramme interne détaillé, extrait de son bilan annuel pour l'année 1984. Un millésime passionnant.

À table, près des baies vitrées, il sort de la poche intérieure de son veston le précieux papier, le déplie à demi et l'appose sur la carafe d'eau, avec des manières de maître d'école préparant sa leçon. Il a planché sur le sujet. Il attrape dans la même poche un stylo bon marché en plastique dont le capuchon court déjà sur le papier pour accompagner la démonstration. Il commence par le coin supérieur gauche de la feuille.

« Ton DMI Trust, c'est une des *holdings* proches de la famille royale saoudienne, chargées de s'assurer quelques soutiens à l'étranger. Bon, regarde l'organigramme : là-haut, c'est le président du conseil de surveillance de DMI, Mohammed al-Faisal al-Saoud évidemment, le propre fils de l'ancien roi Faisal d'Arabie Saoudite. Maintenant, suis bien la liste des membres du conseil de surveillance de DMI. Tu

vois ? Hassan al-Tourabi y siège en personne ! Le chef islamiste soudanais, président du Front national islamique, qui accueille en son nom en 1991 à Khartoum Oussama bin Laden et plus tard Ayman al-Zawahiri, participant directement à développer leur internationale *jihadiste*, et qui permettra plus tard l'arrivée au pouvoir du dictateur islamiste Hassan el-Bachir. Tourabi avait donc un passé de banquier chez DMI, en plus de sa formation politique acquise chez les Frères Musulmans ».

Alors qu'il demeura six ans au comité exécutif de DMI, dès 1984, dans son pays, il prend plusieurs décisions politiques qui laissent peu de doute quant à ses intentions à moyen terme. Ainsi, cette année-là, son principal adjoint, Mutasin Abdel-Rahim, gouverneur de la province nord du Soudan, appartient au petit nombre des fondateurs de la banque al-Shamal, futur établissement en affaire avec Oussama bin Laden.

Le capuchon du stylo de Mustapha descend encore un peu.

« Un peu plus bas, un homme d'affaires qui ne te dira rien mais son nom demeure une référence pour les militants islamistes. Ça se complique mais ça en vaut la peine. C'est Omar Abdel Rahman Azzam, le propre beau-frère du président de DMI Mohammed al-Faisal al-Saoud et fils du tribun égyptien Abdel Rahman Azzam, fondateur et principal animateur

de la Ligue arabe. Celui qui dès 1945 éveilla les consciences arabes pour se libérer du joug des puissances européennes. Et bien, Abdel Rahman Azzam son père, n'est autre que le grand-oncle d'Ayman al-Zawahiri... Ne fais pas cette tête, tu as très bien compris. De par ce cousinage, il existe un lien de parenté, certes éloigné, entre la branche du roi Faisal d'Arabie Saoudite et le numéro deux d'Al-Qa'ida, Ayman al-Zawahiri. »

Je le regarde sans le voir, les yeux dans la vague, encore sous le choc de ce coup de brosse sur ce bas-relief. Le serveur apporte nos *carbonara*. Mustapha éclate de rire.

« Et comme chacun sait. Pour l'élite des pays arabes, les liens noués entre grandes familles de dirigeants politiques et religieux ne représentent strictement rien. Rien du tout. Et note bien, ce n'est pas comme si le grand-père d'al-Zawahiri avait été un grand imam du Caire, apprécié des dirigeants saoudiens¹... »

Je cesse de mastiquer. Jusqu'à présent, les circonstances qui rapprochèrent les filières égyptiennes d'Ayman al-Zawahiri aux réseaux saoudiens d'Oussama bin Laden demeuraient obscures. Ou plutôt on

1. Rabia'a al-Zawahiri a occupé la charge de grand imam de l'université islamique al-Azhar, avant que l'institution ne soit prise en main par les officiers nassériens.

évoquait des opportunités propres à la vie clandestine des mouvements terroristes. On se contentait ainsi pour seule explication de parler du « creuset afghan », comme si la guérilla des moudjahidin contre les Soviétiques avait créé une génération spontanée de terroristes. Et puis récemment les choses se sont précisées, avec la découverte des détails de l'immigration de l'aile dure du mouvement égyptien des Frères Musulmans vers l'Arabie Saoudite en 1955, où ils bâtirent et organisèrent les universités islamiques qui allaient accueillir vingt ans plus tard les futurs cadres d'Al-Qa'ida.

Les premières universités islamiques d'Arabie, celles de Riyad et de Médine, employèrent ainsi pour professeurs et recteurs les Frères Musulmans les plus orthodoxes pourchassés par le président Nasser, et invités en Arabie Saoudite par la branche religieuse de la famille régnante, celle du roi Faisal. De par les fonctions religieuses du grand-père d'al-Zawahiri, proche des Frères Musulmans, la famille a grandi dans l'entourage de ces hommes qui un jour quittèrent le Caire pour répondre à l'invitation de la branche de Faisal. Tandis que le grand-oncle d'al-Zawahiri, Abdel Rahman Azzam, secrétaire de la Ligue arabe, n'a jamais masqué sa sympathie pour les dirigeants saoudiens. Autant de vieilles histoires expliquant pourquoi Ayman al-Zawahiri s'installa à Djedda en 1985, après être sorti des prisons égypt-

tiennes (où il purgea une peine pour complicité avec les auteurs de l'attentat contre Sadate).

Finalement, dans une région où pour les familles politiquement influentes la fidélité s'exprime encore par de multiples mariages diplomatiques, les enfants ne font que perpétuer les liens instaurés par les pères, qui se traduisent de nos jours par quelques rencontres dans des conseils d'administration de banques islamiques établies en Suisse. Quarante ans plus tard, le fils d'Azzam, Omar, cousin d'Ayman al-Zawahiri, est lui-même devenu le beau-frère de Mohammed, fils du roi Faisal. Et tout se passe comme si à l'intérieur de ces banques, entre financiers et chefs fondamentalistes, chacun y trouvait son compte : la légitimité de réaliser des affaires pour les uns, les moyens de leur conquête religieuse pour les autres...

Mais Mustapha n'a pas terminé, le capuchon gravit à nouveau le papier plié à demi. « Bon, je n'insiste pas sur la présence dans les organes de direction de DMI d'Ali Bongo¹, le fils d'Omar Bongo, président du Gabon, chef de la communauté islamique nationale et actuel ministre de la Défense du gouverne-

1. Ali Bongo, né le 9 février 1959, fils d'Albert-Jacques Bongo, président du Gabon (référence : *Les hommes de pouvoir*, Indigo Publications, Gabon). Ce dernier a pris le prénom d'Omar depuis sa conversion à l'islam en 1973. Bien connu des intermédiaires français intervenant sur les marchés pétroliers, Omar Bongo fut longtemps le principal bénéficiaire des largesses d'Elf-Gabon.

ment mené par son père (l'ex-pétillant bénéficiaire des largesses d'Elf-Gabon), ni sur celle de Youssef al-Karadawi, devenu depuis le prêcheur vedette de la chaîne d'information *Al-Jazeera*, auteur de plusieurs fatwas condamnant l'intervention américaine en Irak... »

Fin de la leçon. Assis sur une corniche de Manhattan, perché au-dessus de l'East River, le menton surplombant nos pâtes, nous digressons sur l'intérêt de scruter à Genève les plaques qui ornent les façades des immeubles de bureaux, d'éplucher les rapports remis aux autorités financières helvétiques ou de se plonger dans le moindre contentieux commercial impliquant la filiale suisse d'une banque islamique. Évitant soigneusement d'évoquer le sentiment d'impuissance que nous ressentons face à des dossiers tels que celui de DMI.

La DST, de son côté, veille « sans relâche dans le seul but de neutraliser » les sources de financement de l'islamisme. Alors, pourquoi ce service de renseignements – qui n'hésite pas à faire une large utilisation de sa double fonction de police judiciaire et de service de renseignements contre de simples exécutants – n'a-t-elle pas eu la présence d'esprit de favoriser une procédure d'information sur Mohammed al-Faisal al-Saoud, alors qu'elle connaissait son domicile parisien, au 1^{er} étage d'un immeuble cossu, quai des Fleurs ?

De tels blocages, évidemment, ralentissent la compréhension de l'ensemble des rouages dont peuvent bénéficier Al-Qa'ida et ses dirigeants. Ils nous placent en outre dans une situation inconfortable pour exiger des comptes des monarchies du Golfe, en brandissant les rapports d'audit de l'ONU. En Europe, si les Suisses ne peuvent se livrer à un audit critique, les autres puissances occidentales auraient eu à gagner, fût-ce en vertu, à examiner toutes ces accointances, voulues ou subies, et ayant permis au rejeton de la famille bin Laden de mettre la planète sens dessus dessous. Mais, comme chacun sait, et c'est là notre problème le plus épineux, de vertu nous en avons déjà suffisamment. Craignant d'en perdre dans ces recherches incertaines, nous nous sommes scrupuleusement abstenus d'agir.

Je quitte Mustapha.

J'abandonne le vigoureux éléphant coincé dans son carré de haies.

MESSAGE ÉLECTRONIQUE DU 12 FÉVRIER

Objet : Dominés mais pas muselés

De : gdasquie@wanadoo.fr

Salut,

Je traîne dans le terminal de l'aéroport Kennedy. Dans mon casque, je passe en boucle une chanson très improbable, un duo en anglais de Françoise Hardy et Iggy Pop, réunis autour d'une rengaine triste mais chaloupée. Quelques couplets décrivent une rencontre mort-née dans un café, puis les voix de ces deux corps maigres se retrouvent sur un refrain sans espoir mais aux intonations guillerettes. Très doucement, leurs bouches ridées balancent *I've been seeing youuuuu...*

Je poursuis la biographie de Joseph Fouché par Stefan Zweig. Nous sommes en 1798, l'année où

tout bascule : « Fouché est donc représentant de la République française. Tout comme autrefois dans sa mission sanglante, il déploie maintenant dans la diplomatie le même sang-froid tenace ; en Hollande, particulièrement, il obtient des résultats très rapides. Instruit par des expériences tragiques, mûri par des temps orageux, éprouvé à la dure force de la misère, Fouché affirme sa vieille énergie, en y joignant une prudence nouvelle. Les nouveaux maîtres s'en aperçoivent bientôt ; c'est là quelqu'un qu'on peut employer, qui danse avec le vent et qui saute avec l'argent, complaisant pour les gens d'en haut, implacable pour les gens d'en bas ; c'est tout à fait l'habile marin qu'il faut lorsque la mer est grosse. Et, comme le navire du gouvernement tangué toujours plus dangereusement et menace à chaque instant de faire naufrage dans sa course incertaine, le Directoire prend, le 3 Thermidor 1799, une résolution inattendue : Joseph Fouché, qui est en mission secrète en Hollande, est nommé soudain, du jour au lendemain, ministre de la Police de la République française ».

Et nous, avons-nous suffisamment tangué ? Des hommes pires doivent-ils encore se hisser des bas-fonds républicains ? C'est étrange, après avoir pris la mesure de nos légèretés avec les milieux d'affaires à l'intersection des régimes autoritaires et des financiers du terrorisme, je ne cesse de penser à notre dernière et brève conversation téléphonique.

Un problème majeur se pose aux hommes de bonne volonté : dans cet environnement délétère, ils manquent d'arguments pour contredire les thèses révolutionnaires qui conditionnent chaque jour davantage l'engagement dans les mouvements extrémistes d'une partie de la jeunesse musulmane passée par ces établissements. Quelle image leur renvoyons-nous sur place, entre nos discours moralisateurs et cette épicerie militaire que nous entretenons avec la caste féodale qui les domine et laisse le système scolaire entre les mains de religieux obscurantistes ? Car si l'enseignement islamique ignore des pans du savoir universel, nécessaires à la construction d'un esprit critique indépendant, il n'omet en général aucun détail sur l'histoire réelle des relations ambiguës des Occidentaux avec les États de la région. Paradoxe suprême : des phases de cette histoire classifiées secret défense sous nos climats se présentent en toute transparence et dans leur intégralité à ces mêmes jeunes. Ils étudient une histoire détaillée à la fois de la colonisation, de la décolonisation, et des turpitudes occidentales pour tracer les frontières de leur monde à eux. La transmission de ces vérités historiques bien choisies, dans un environnement de propagande religieuse, les prépare le plus sûrement au *jihad*. D'ailleurs, nous ferions mieux d'enseigner chez nous aussi ce passé, pour que nos enfants connaissent l'origine de leurs tracas futurs, pour que nous puissions aussi amender une vision de l'histoire un rien partielle. Nous ferions ainsi un inventaire de nos abus, pour contraindre

peut-être leurs dirigeants à une démarche similaire, ou pour que leur peuple les y oblige, pour que les États-Unis, Israël ou les Européens ne servent plus de boucs émissaires systématiques à l'expression de leurs ressentiments et du refus de ces dominations politiques et économiques qui les broient.

Pourquoi ne pas changer les premiers nos mœurs commerciales et nous extraire de ces débats très théoriques, dans lesquels on parle balance des paiements et liberté des peuples, où l'on refuse pour le principe « le sentiment de culpabilité de l'Occidental maître du monde » sur fond d'épaisse ignorance de l'histoire de nos politiques étrangères à l'égard de cette région de la planète, telles qu'elles se sont inscrites dans la réalité de ces populations depuis la fin des années cinquante, et de discrètes transactions pour des chars ou des bateaux. Si nous devons dresser des inventaires Nord-Sud des responsabilités partagées, par quoi commencerions-nous ?

Dans certains livres d'histoire en Europe ou en Amérique du Nord, on apprend par exemple, souvent en filigrane et au détour d'un paragraphe, rarement plus, que les États-Unis, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, auraient transmis quelques assurances aux États arabes de leur volonté de ne jamais soutenir la création d'un État israélien, de ne jamais s'immiscer dans le dossier palestinien et de ne jamais prendre de

positions contraires aux intérêts des populations arabes de Palestine.

À l'inverse, dans les États arabes, cet épisode occupe une place de choix dans l'enseignement de l'histoire. Lequel présente les relations entre les États-Unis et les pays musulmans comme une succession de trahisons au profit de l'État hébreu. Que l'on ne s'y trompe pas : ce seul point d'histoire dispensé à des populations nécessiteuses, soumises aux diktats de despotes ne respectant plus les traditions politiques tribales et inféodés aux États-Unis, conditionnées par les enseignements de bin Taïmîya, séduites par un bin Laden vu comme un guérillero bourgeois revêtu de l'uniforme des indépendantistes, suffit à jeter des centaines de milliers de jeunes musulmans entre les griffes des mouvements religieux qui leur proposent le seul mode d'émancipation social existant, soi-disant pour la religion – naturellement meilleure que les desseins humains – et surtout par les armes. Je pense à de nombreuses discussions que nous avons eues chez vous, Guilène. On devrait se pencher de toute urgence sur la perception locale de ces engagements reniés, dont l'absence de prise en compte explique pour une large part l'antiaméricanisme violent qui s'exprime de nos jours dans chaque capitale arabe.

Et ne devrions-nous pas largement diffuser la chronologie de toutes ces promesses non tenues ; un devoir d'inventaire contre une poignée de main ?

Actuellement, pour les affaires concernant les États-Unis, cette liste existe par exemple dans une série de rapports secrets du département d'État, rédigés par le service historique du ministère, et destinés à fournir des éléments précis aux nouvelles générations de diplomates, pour qu'ils connaissent précisément les engagements officiels et officieux de leur pays.

L'un de ces rapports estampillé *top secret* et présentant l'histoire des liens stratégiques entre les États-Unis et l'Arabie Saoudite, tels qu'ils se sont noués au moment de la fondation du royaume, énumère les engagements des présidents Roosevelt et Truman sur la question palestinienne¹. Près d'un an avant la résolution de l'ONU du 29 novembre 1947 qui rendait possible la création d'Israël, le président Harry Truman qui s'empresserait plus tard de prononcer la reconnaissance de cet État, transmettait au roi Abdel Aziz al-Saud l'assurance renouvelée que les États-Unis protégeraient les Palestiniens – message transmis le 28 octobre 1946 –, faisant suite aux multiples promesses du président Roosevelt. Quels souvenirs en avons-nous ici ? Poussiéreuse histoire en Occident, où plusieurs épisodes demeurent enfouis, trahisons laissant des plaies à vif en Orient, où on les enseigne et les répète avec des trémolos dans la voix.

1. Rapport titré : *Chronology of United States Commitments to Saudi Arabia – Research project n° 380 – January 1956 – Historical Division, Department of State*. Archives de l'auteur.

Les deux guerres du Golfe et leurs lots de maladresses politiques n'ont fait que révéler cet antiaméricanisme solidement inscrit dans l'histoire contemporaine régionale, plus qu'elles ne l'auraient engendré. Sur ce point, chez nous, en Europe ou en Amérique du Nord, qui se souvient d'ailleurs qu'à la fin des années cinquante c'est à Londres que l'on conçut pour la première fois que le Koweït deviendrait une province irakienne, au nom de calculs stratégiques ?

Et qui garde en mémoire qu'une semaine après la transmission de cette bande de terre finalement à une confédération familiale le 19 juin 1961, le général Kassem, chef de l'État irakien, exprimait déjà son intention d'annexer le Koweït, sur la base des anciennes promesses britanniques ? Un document secret français émanant de la division du renseignement de l'état-major de la Défense nationale, en date du 8 juillet 1961, donne un aperçu significatif de ces événements¹.

Les jeunes générations du Caire, de Damas ou d'Aman, éduquées dans des universités islamiques, connaissent ces histoires, au moins partiellement, et

1. Document : « La quinzaine du Moyen-Orient. Division du Renseignement. État-major de la Défense nationale. N° 62. 8 juillet 1961. Visé par le général du Temple de Rougemont. Classifié secret ». Archives de l'auteur.

regardent les richissimes koweïtiens comme une caste de privilégiés vendue aux Occidentaux, lesquels, selon eux, depuis les années 50 ont surtout toujours refusé de voir réunies les réserves pétrolières irakiennes et koweïtiennes sous une même entité politique arabe qui aurait pu dicter sa loi aux marchés de l'or noir¹, celui-ci étant à ce jour placé sous le contrôle de la famille royale saoudienne, elle-même affidée de Washington depuis la découverte des gisements les plus importants.

Pour avoir pratiqué l'auto-stop avec des Arabes sur des routes de Jordanie ou de Syrie, j'ai souvent été surpris, mais aussi amusé, des insultes très démonstratives que lançaient systématiquement nos camarades à l'adresse de ces imposants 4 x 4 aux vitres fumées et portant des plaques koweïtiennes ou saoudiennes qui nous croisaient.

Dominés, mais pas toujours attristés, pas encore muselés.

1. La menace irakienne qui s'exerce sur le Koweït depuis 1961 explique que l'émirat ait refusé d'effacer les dettes de son puissant voisin en 1990, au lendemain de sa guerre contre leur ennemi commun iranien, contrairement à ses engagements. L'émirat espérait ainsi empêcher l'Irak de recouvrer sa puissance d'avant guerre. Ce contentieux sera à l'origine de la décision irakienne d'envahir l'émirat, en août 1990.

Ci-dessous le document classifié top secret produit par le département d'État américain et dressant l'inventaire des engagements bipartites passés avec l'Arabie Saoudite en matière de défense et de politique étrangère.

TOP SECRET

Copy No. 1
of 6 copies.
Series A, 77 pages

CHRONOLOGY OF UNITED STATES COMMITMENTS

TO SAUDI ARABIA

TS-HD-17-1A

RESEARCH PROJECT NO. 380

January 1956

Historical Division
Department of State

TOP SECRET

TOP SECRET

CONTENTS

| | Page |
|--|------|
| Provisional Agreement Between the United States and the Kingdom of Saudi Arabia in Regard to Diplomatic and Consular Representation, Jurisdiction, Protection, Commerce and Navigation, November 7, 1933 | 1 |
| Lend-Lease Arrangements Between the United States and Saudi Arabia, February 18 and July 31, 1943 | 3 |
| Assurance by President Roosevelt to King Ibn Saud Concerning American Policy on Palestine, June 19, 1943 | 4 |
| Joint United States-British Note to the Saudi Arabian Government Regarding the United States-British Subsidized Supply Program for 1944, July 30, 1944 | 5 |
| Oral Assurance by President Roosevelt to King Ibn Saud He Will Not Assist the Jews Against the Arabs, February 14, 1945 | 6 |
| Joint United States-British Note to the Saudi Arabian Government Regarding the United States-British Subsidized Supply Program for 1945, July 29, 1945 | 7 |
| Note for Supplementary United States Assistance Program for 1945, July 20, 1945 [delivered July 29, 1945] | 8 |
| Oral Statement by Acting Secretary of State to Saudi Arabian Foreign Minister that American Policy is Assistance Without Political Interference, July 31, 1945 | 9 |

TOP SECRET

| | Page |
|---|------|
| Oral Assurance by Acting Secretary of State to Saudi Arabian Foreign Minister, with Regard to Arabs in Palestine, August 1, 1945 | 10 |
| Agreement for Construction of United States Airbase at Dhahran, August 5-6, 1945 | 11 |
| Amendment to 1945 Dhahran Airbase Agreement, January 2, 1946 | 14 |
| Credit Agreement with Export-Import Bank, August 9, 1946 | 15 |
| Assurances by President Truman to King Ibn Saud Concerning Palestine and Refugee Policy, October 28, 1946 | 16 |
| United States Statement of Policy to the Saudi Arabian Government, December 15, 1947 | 18 |
| Oral Assurance by Minister Childs to Prince Saud That the Middle East Arms Embargo Did Not Imply United States Doubt of Ibn Saud's Friendly Disposition Toward the United States, December 16, 1947 | 20 |
| Press Statement by Secretary of State Acheson on the Palestine Question, July 20, 1949 | 21 |
| Agreement for Use of Dhahran Airfield by United States Military Aircraft, June 23, 1949 | 22 |
| Statement to U.N. Security Council by United States Delegate, on Limiting Arms Exports to the Near East, August 4, 1949 | 27 |
| Statement by President Truman on Assistance to the Near East, August 26, 1949 | 28 |

TOP SECRET

Les tractations secrètes de la Grande-Bretagne en 1958 où l'on conçoit pour la première fois que le Koweït pourrait prendre le statut de simple province irakienne.

SECRETPARIS, 1^o

- 8 JUIL 1961

LE PREMIER MINISTRE

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL
DE LA DÉFENSE NATIONALE

DIVISION DU RENSEIGNEMENT

Section Diffusion

TEL. 501 40-10, Poste 304

No 5331 /E.M.DN/EM/DIF/S

BORDENGAU D'ENVOI

La Quinzaine au Moyen-Orient N° 62

10 JUIL 1961
ARRIVÉE

| Destinataires | N° des Exemplaires |
|--|--------------------|
| M. le Ministre d'Etat chargé des Affaires Algériennes 80, rue de Lille - PARIS 7 ^e (à l'attention de M. le Colonel chargé de mission) | 1/5 |
| M. le Ministre des Affaires Etrangères 27, Quai d'Orsay - PARIS 7 ^e - Direction d'Afrique Levant | 2/5 |
| M. l'Ambassadeur de France à TRIESTE | 3/5 |
| Secrétariat REN | 4/5 |
| Archive | 5/5 |

Le Général de Brigade du TEMPLE de ROUGE-MONT
Directeur de la Division du Renseignement
de l'E.M.G.D.N.

F.O. Le Colonel CHEVALLIER-CHAMPETIE
Chef du CER,

SECRET

SECRET

III. 5

4 - L'INDEPENDANCE de KOWEIT et les REVENDEICATIONS IRAKIENNES

Moins d'une semaine après l'accession de l'ancien protectorat anglais à l'indépendance, le Général KASSEM a revendiqué le territoire de KOWEIT qu'il considère comme "partie intégrante de l'IRAK" ; le 19 Juin le traité de protectorat régissant depuis 1899 la petite principauté était aboli par le Gouvernement de LONDRES et le 25 Juin, le Général KASSEM annonçait son intention d'annexer sans délai le territoire de KOWEIT et de faire de l'Emir un simple gouverneur irakien.

Les mobiles du leader irakien sont difficiles à déterminer. Le Général KASSEM sait que par le nouvel accord la GRANDE-BRETAGNE s'est engagée à donner toute assistance militaire au Cheikh de KOWEIT si celui-ci en faisait la demande, et il est peu probable qu'il se décide à se lancer dans une épreuve de force. Il songe sans doute davantage à provoquer des troubles internes dans le pays en s'appuyant sur les nombreux citoyens irakiens qui y travaillent. Peut-être aussi cherche-t-il simplement à détourner l'attention de l'opinion publique irakienne au moment où la situation interne du pays est loin d'être satisfaisante, ou à faire pression sur la GRANDE-BRETAGNE alors qu'il est question de reprendre les négociations interrompues depuis trois mois entre l'IRAK PETROLEUM COMPANY et le gouvernement de BAGDAD. Certains observateurs vont jusqu'à penser que l'U.R.S.S. a incité l'IRAK à faire valoir ses droits sur KOWEIT, le KREMLIN espérant ainsi porter un coup sérieux aux intérêts pétroliers occidentaux au MOYEN-ORIENT. Il est intéressant de noter à ce propos que l'Ambassadeur d'IRAK à MOSCOU a été reçu par Mr KHROUCHTCHEV le 20 Juin, c'est-à-dire le lendemain de l'indépendance de KOWEIT que le 21 Juin, radio-MOSCOU attaquait l'échange de notes entre le Royaume Uni et KOWEIT, déclarant qu'il s'agissait d'un simple camouflage substituant une forme de colonialisme à une autre, et que le 25 Juin, quelques heures avant la déclaration de KASSEM, l'Ambassadeur d'IRAK à MOSCOU regagnait BAGDAD.

Quant à l'attitude de la GRANDE-BRETAGNE dans cette affaire elle est peut-être moins nette que LONDRES ne le prétend. Il convient de se souvenir qu'en 1958, des négociations secrètes avaient été entreprises entre NOURI PACHA SAID et l'Emir de KOWEIT avec l'assentiment de la GRANDE-BRETAGNE. Les Anglais auraient envisagé à l'époque la cession de KOWEIT à l'IRAK pour renforcer l'union irako-jordanienne face à la menace nassérienne. Mais la révolution de KASSEM fit échouer ces pourparlers.

Quoiqu'il en soit, le contrôle de KOWEIT par l'IRAK permettrait à celui-ci de dicter sa loi dans le GOLFE PERSIQUE et lui donnerait un rôle déterminant sur le marché mondial du pétrole.

(1) Production KOWEIT 1960 - 81 millions de tonnes
production IRAK 1960 - 48 millions de tonnes.

Total = 129 millions de tonnes
(U.S.A. : 350 Mt - U.S.A. - VENEZUELA : 140 Mt)

SECRET

La vallée dite de « Dowan » (Wadi Dowan), au cœur de l'Hadramaout, au Yémen. Au croisement des anciennes routes de l'encens, où je séjournais il y a peu. C'est de là que prospérèrent d'abord les familles de commerçants qui dominent de nos jours la bourgeoisie économique de Djedda, ainsi que les familles de religieux qui autrefois ont répandu l'islam en Indonésie et en Somalie.

